

# «MASCARAS - CERESIANI - Les Avocats Associés»

Association d'Avocats

111, boulevard Carnot - 47000 AGEN - Tél. 05 53 66 05 30

## VENTE sur licitation AUX ENCHÈRES PUBLIQUES au TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN LE JEUDI 16 JUIN 2022 à 14 h 30

A l'audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN, situé au Palais de Justice de ladite ville, Place Armand Fallières, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

**UN IMMEUBLE D'HABITATION** comportant un étage, d'une surface habitable de 102 m<sup>2</sup>, avec garage, situé Commune de LAVARDAC (47230), au 10 A, Rue des Fossés, cadastré Section E N° 123 (35 ca) et N° 1926 (73 ca) pour une contenance totale de 1 a 08 ca

**MISE A PRIX : VINGT CINQ MILLE EUROS.....25.000,00 €**

avec possibilité de baisse du prix immédiate, du quart, puis du tiers, puis encore de moitié, séance tenante à défaut d'enchères.

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10 % du prix atteint.

Cette vente est poursuivie aux requêtes, poursuites et diligences de :

**Madame Corinne Annette Nathalie LACOMBE épouse RUELLO**, née le 2 décembre 1966 à NÉRAC (Lot-et-Garonne), de nationalité française, universitaire, demeurant 35, Rue Gallieni à MALAKOFF (92240), ayant Maître Rémy CERESIANI pour Avocat,

En présence de :

**Madame Martine Pierrette Maryse LACOMBE épouse DEPUNTIS**, née le 2 juin 1964 à NÉRAC (Lot-et-Garonne), de nationalité française, demeurant 8, Rue Gambetta à LAVARDAC (47230)

En exécution d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire d'AGEN le 15 juin 2020, définitif.

**LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE** peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN ou au cabinet de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS».

**MODE D'OCCUPATION** : Les biens présentement mis en vente sont inoccupés. L'adjudicataire fera son affaire personnelle des-dits occupants sans pouvoir rechercher la responsabilité du saisissant ou de son conseil de ce chef.

**MISE A PRIX** : Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente dressé et déposé par l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS», au Greffe du Tribunal Judiciaire d'AGEN, les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de **vingt mille euros (25.000,00 €)**, avec possibilité de baisse du prix immédiate, du quart, puis du tiers, puis encore de moitié, séance tenante à défaut d'enchères.

**ENTRÉE EN JOUISSANCE** : L'adjudicataire sera propriétaire des biens immobiliers présentement vendus dès le jour de l'adjudication devenue définitive.

**CONSIGNATION, FRAIS** : Les enchères seront reçues par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'AGEN seulement et s'ouvriront sur la mise à prix sus-indiquée. Tout acquéreur devra consigner, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA : 3.000 € représentant 10% du prix avec un minimum de 3.000 €, et la somme de 5.000 € au titre des frais, entre les mains de l'avocat chargé de porter les enchères. L'adjudicataire paiera en sus du prix réputé hors taxes les frais de poursuites de vente et émoluments alloués aux avocats dans la huitaine de la vente devenue définitive, ainsi que les autres frais auxquels l'adjudication donnera lieu.

Fait et rédigé le présent placard par Maître Rémy CERESIANI de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS», soussigné, à AGEN le 27 avril 2022.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** ainsi que pour enchérir, s'adresser au **Cabinet de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS»**, 111 boulevard Carnot à AGEN (47) TEL. 05 53 66 05 30 ou à tous autres avocats inscrits au Barreau d'AGEN qui pourront être chargés d'enchérir pour toutes personnes solvables.

**POUR VISITER S'ADRESSER** à la **SCP ACTES SUD-OUEST**, Huissiers de Justice Associés à AGEN (47000) Rue du Tech - ZAC Agen Sud - Tél. 05 53 47 01 47